

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 38 (1900)  
**Heft:** 50

**Artikel:** Pour Juste Olivier  
**Autor:** Olivier, Juste  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-198457>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger'è, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.  
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50  
ETRANGER: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.  
Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## Pour Juste Olivier.

Ce farceur de Tabanus Pungens nous a coupé l'herbe sous les pieds. Il y a quelques semaines, à propos de l'inauguration de la statue de Vinet, il demandait, dans la *Feuille d'Avis*, l'érection d'un monument à notre poète national, Juste Olivier. « J'avais, dit-il, cette requête dans le cœur depuis des années ».

Nous aussi, nous l'avions dans le cœur, cette requête, et depuis longtemps. Mais, voilà, le *Conteur* est timide; il n'osait donner essor à son désir. Il avait peur de ne pas réussir. Plus courageux, Tabanus s'est risqué: « Maintenant, s'écrie-t-il, l'heure est venue et je demande justice pour » l'auteur des *Chansons lointaines* et » des *Chansons du soir*, pour l'auteur » de tant de nobles poésies, pour le » restaurateur des vieux refrains populaires ».

A Tabanus revient donc l'honneur d'avoir attaché le grelot. Nous ne lui en voulons pas. Qu'importe, après tout, que ce soit lui, que ce soit nous, que ce soit Pierre, Paul, Jacques ou Jean qui ait lancé l'idée, pourvu que celle-ci tombe en bonne terre, germe et porte son fruit.

Le moment est-il bien favorable pour lancer cette idée? Pourquoi ne le serait-il pas? Autant celui-ci qu'un autre. En tout cas, l'heure est venue; il semble même qu'elle ait bien tardé.

Comme pour Vinet, un monument à Olivier ne sera pas seulement un hommage rendu au talent de l'écrivain qui a illustré son pays; ce sera aussi une juste réparation offerte par la postérité à la mémoire d'un homme qui fut trop peu compris peut-être de ses contemporains et qui ne trouva pas, auprès de ses compatriotes, les encouragements que méritait la noble tâche qu'il s'était proposée.

Juste Olivier voulait doter notre Suisse romande et tout particulièrement notre petite patrie vaudoise d'un poète national.

Un génie est caché dans tous ces lieux que j'aime, a-t-il dit quelque part. Son ambition fut de chercher, d'évoquer ce génie, personnification de notre beau pays, de notre vie nationale, de tout ce que nous aimons, enfin.

Aujourd'hui, on peut sans hésitation, pensons-nous, reconnaître que sa louable tentative a réussi. Quelque justes réserves que fassent les critiques littéraires à l'égard de l'œuvre d'Olivier, ils sont unanimes à proclamer qu'il est encore le premier de nos poètes nationaux. D'autres viendront, dont l'œuvre sera peut-être plus parfaite dans la forme et dans l'ordonnance; aucun n'apportera à la tâche une inspiration plus heureuse, un sentiment plus vif de nos mœurs champêtres, un patriotisme plus sincère, un plus complet dévouement.

Le correspondant de la *Feuille d'Avis* adresse son appel à notre jeunesse universitaire, qu'il désirerait voir à la tête du mouvement. Certes,

Et le comité d'initiative? allez-vous dire.  
— Recueillons toujours les fonds, le comité viendra bien après.

Nous ouvrons dès aujourd'hui la souscription dans nos colonnes.

Le *Conteur vaudois* s'inscrit pour 25 francs.

## Juste Olivier et les vendangeuses. La chanson des bœufs.

Juste Olivier est le seul grand poète du canton de Vaud. Il est notre Victor Hugo. Le génie caché dans les lieux qu'il aimait, le génie qu'évoquent les poètes vaudois d'aujourd'hui, c'est le sien. Si nous avions tous lu ses œuvres, nous serions cent fois plus patriotes que nous ne le sommes. Nul mieux que lui n'a compris l'âme vaudoise, nul n'a dit et ne redira si bien le charme de notre vie rustique.

Eugène Rambert a publié sur Juste Olivier et sur son œuvre une étude magistrale. Après lui, il peut paraître bien téméraire de faire un nouveau portrait de l'auteur des *Chansons lointaines*. Peut-être nous y essayerons-nous tout de même, dans ce journal qui s'efforce de ne pas laisser s'envoler la mémoire des écrivains nationaux.

En attendant, rappelons en deux mots que Juste Olivier naquit à Eysins en 1807, qu'il mourut en 1876 et que ses œuvres principales sont le *Canton de Vaud*, les *Poèmes suisses*, les *Chansons lointaines*, les *Deux voix*,

qu'il publia en collaboration avec sa femme, Caroline Olivier née Ruchet.

C'était pour Olivier un grand sujet de joie que de rencontrer par hasard dans nos campagnes quelque personne ayant lu et compris ses poésies, témoin la lettre qu'il écrivit d'Aigle à sa femme, en octobre 1841, après une visite à la famille Marquis, au Châtelard sur Clarens:

« Je partis samedi matin par la *Dame du lac*, qui me conduisit jusqu'à Villeneuve. De là, par les sentiers; il me semble que jamais je ne les avais trouvés aussi beaux... En passant et repassant devant certaine vigne où j'avais avisé des vendangeuses auxquelles M. Marquis avait adressé quelques mots devant moi, je les ai saluées; elles m'ont offert du raisin sur le mur; je suis revenu; elles m'ont engagé à venir en prendre moi-même, et me voilà de l'autre côté du mur, dans les ceps. Nous cautions, moi le plus innocemment du monde, parlant des vendanges, de la beauté du pays, combien je l'aimais. « Aussi monsieur l'a si bien dépeint! » m'entends-je dire tout d'un coup, avec une voix si fine, si riante et si douce que, ma foi! je ne pus m'empêcher de savourer assez bien ce que cette voix disait. En bonne foi, j'avais la plus complète illusion sur mon incognito, et je suis sûr que Marquis ne les avait pas revues.

\* Nom d'un omnibus.

